

RALLYE REGIONAL DU PAYS GENTIANE

21 et 22 AVRIL 2023

2ème V.H.C.

N°

Date de réception	Choix reconnaissance
Groupe / Classe	Paiement

Vlr – Chèque - Espèces

Réservé à l'administration

Demande d'engagement

	Concurrent	Pilote	Copilote
Nom du Team			
Nom			
Prénom			
Précisez si priorité FFSA			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
Nationalité			
Adresse			
Code Postal - Ville			
Téléphone portable			
Courriel			
N° de licence / Code ASA	/	/	/
N° Permis de conduire			
Délivré le			
Délivré à			

Demande d'engagement (suite)

Description de la voiture

Marque		Modèle	
Type		Cylindrée (cm ³)	
Année de fabrication		Couleur dominante	
Groupe / Classe		Pays d'enregistrement	
N0 Fiche d'homologation		N° Passeport technique	

Droits d'engagements

Une demande non accompagnée des droits d'engagement ou incomplète ne sera pas prise en considération.

Les chèques ne seront encaissés que le lundi suivant le rallye (licencié à l'ASA ARVERNE).

• Engagement : 250 €	• Equipage : 150 €
• Engagement sans pub : 500 €	• Un seul des deux : 200 €

Informations détaillées pour le paiement :

- Par chèque à libeller à l'ordre de l'ASA ARVERNE A renvoyer avec la présente demande complétée à l'adresse administrative du Rallye
- Par virement : Libellé : nom du concurrent IBAN : FR76 1680 6048218333793800 053 Renvoyer la présente demande complétée par courriel à m-desmarie@wanadoo.fr ou à l'adresse administrative du rallye.
- En espèces : Renvoyer la présente demande complétée à l'adresse administrative du rallye + un chèque de caution rendu le jour du rallye contre espèces.

Documents à joindre à l'envoi de la demande :

- Permis de conduire
- Page 1 du passeport
- Licences pilote et copilote (si licence à l'année)
- Attestation de prêt ou de location (si besoin)